



**GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT**

**PROJET: Projet de renforcement des capacités pour l’employabilités des jeunes et
l’amélioration de la protection sociale (RC/EJPS)**

PAYS: REPUBLICQUE DU GABON

RESUME DU PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (PGES)

Equipe du Projet	Chef d’équipe	S. ILBOUDO OUEDRAOGO, OSHD. 2
	Membres de l’équipe	I. SANOGO, OSHD. 3
		J. NZEYIMANA, OSHD.1
		R. HANNE DIALLO, ORPF 1, GAFO
		A. V. LOSSOMBOT MAFOUTA, ORPF2
		I. BOUKARI, Architecte/consultant, OSHD2
	Directeur sectoriel, p.i.	S. PITAMBER, OSHD.0
	Directeur régional	M. KANGA, ORCE
	Chef de division	J. E. PORGO, OSHD. 2
Représentant résident	A. L. ZEINE, GAFO	

1 Introduction

Le Gabon a lancé depuis l'année 2010 une série de réformes du secteur de la formation professionnelle des jeunes et a partagé dans son Plan stratégique (Vision 2015) son désir de voir bâtir une croissance à partir d'un Gabon vert, industriel et des services dont les fondements sont : i) le capital humain, ii) le développement durable, iii) la gouvernance et iv) le développement des infrastructures. Pour le capital humain, la vision sectorielle du Pays est de : « faire du système d'éducation et de formation, initiale et continue, un outil de développement de qualité, moderne et démocratisé ». C'est sur cette base et en lien le Pacte de responsabilité pour l'emploi des jeunes du Gouvernement gabonais que le Gouvernement a lancé le Projet de renforcement des capacités pour l'employabilité des jeunes et a sollicité l'assistance de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Ce projet est classé en catégorie 2 compte tenu de la nature et de l'envergure des travaux à caractère localisé, réversible et temporaire pouvant être minimisé par la mise en œuvre de mesures d'atténuation et de mitigation idoines. Un Plan de Gestion environnemental et Social (PGES) a été préparé conformément aux politiques et procédure de la Banque. Le présent document représente le résumé du PGES.

2 Description et Justification du Projet

Le projet d'investissement comprendra la réalisation des études architecturales et d'ingénierie pour la réhabilitation/extension de 07 centres de formation professionnelle, la réalisation des travaux de réhabilitation de 08 lycées d'enseignement technique et de réhabilitation de centres de formation de personnel de santé. Ces différentes construction et réhabilitation/extensions seront également dotées des mobiliers et équipements.

Entre autres objectifs, le programme vise à améliorer l'employabilité des jeunes et l'inclusion sociale. Il contribuera à : (i) l'augmentation et la diversification de l'offre de formation dans l'enseignement technique et la formation professionnelle ; (ii) l'amélioration de la qualité des formations et de la gouvernance du secteur, et (iii) la promotion de l'inclusion sociale et de la solidarité nationale. Il comprendra à cet effet les trois composantes suivantes : (i) Développement de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ; (ii) Promotion de l'inclusion sociale ; et (iii) Gestion du projet.

Le projet sera exécuté en cinq ans et comprend les composantes et les activités résumées dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Composantes du projet

<i>Composante</i>	<i>Coût en M d'UC</i>	<i>Descriptif</i>
1. Développement des compétences pour l'employabilité	50,63	<ul style="list-style-type: none">• Réalisation d'une étude sur les besoins en compétences professionnelles et métiers des secteurs porteurs• <u>Réhabilitation de centres de formation professionnelle, Lycées techniques avec les mobiliers et équipements et institut nationale de formation d'Action sanitaire et sociale ;</u>• Elaboration ou révision des projets de formation en collaboration avec les entreprises, formation théorique et pratique des jeunes en fonction des besoins des entreprises ;

		<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition d'outils de gestion et d'amélioration du système, formation des acteurs et actions d'IEC en vue de la valorisation des formations professionnelles et techniques.
2. Promotion de la santé et de l'inclusion sociale	13,47	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un Fonds de garantie pour le financement des MPE et des AGR ; Accompagnement de jeunes issus de l'incubateur de l'APJA financé par la Banque pour la mise en œuvre de leurs projets ; Réhabilitation et équipement de 02 écoles et d'un Institut de formation des personnels de la sante et d'assistance sociale ; Formation du personnel enseignant et renforcement des activités pédagogiques ; Etude visant l'extension de la couverture d'assurance maladie au secteur informel et aux travailleurs indépendants.
3. Gestion du projet	10,90	<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge de l'équipe de projet et formation aux règles et procédures de la Banque ; Mobiliers, Equipements bureautiques et moyens logistiques ; Manuels de procédures administratives financière et comptable ; Logiciel de gestion, paramétrage et formation des utilisateurs ; Etudes pour les indicateurs de référence et finaux du projet ; Réalisation des audits annuels du projet ; Frais de fonctionnement; Elaboration des rapports de revue à mi-parcours et d'achèvement ; Réalisation d'une étude de faisabilité de prochains projets dans le secteur à financer par la Banque

Les infrastructures à réhabiliter s'étendent sur tout le territoire Gabonais (voir figure) et sont la tutelle du Ministère du travail, de l'emploi et de la formation technique et professionnelle et de l'insertion des jeunes ainsi que le Ministère de la santé publique. Les 17 infrastructures concernées par le projet nécessitent soit une réhabilitation partielle soit générale en fonction de leur état de dégradation. La liste exhaustive de ces infrastructures est donnée dans le tableau ci-dessous. Au total 17 établissements sont concernés.

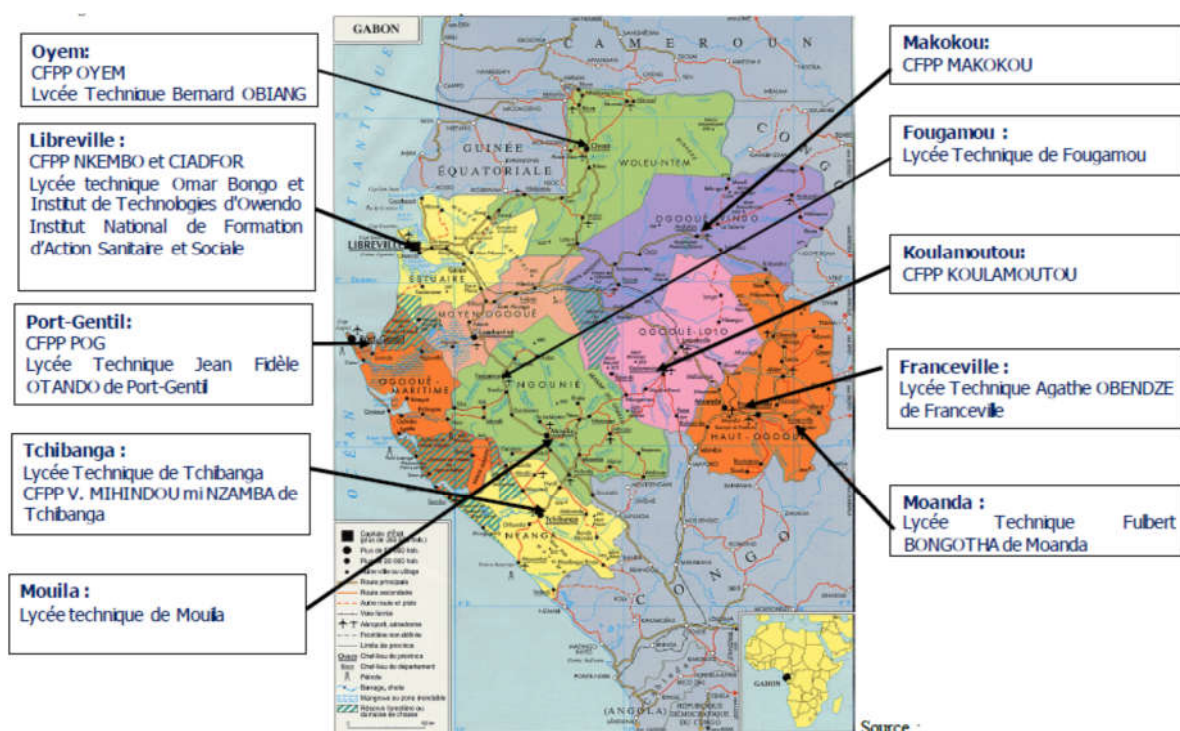
Etat de vétusté et ampleur des travaux

Etablissement	Description de la localité	Etat actuel d'utilisation		Etat de vétusté		
		Abandonné	Non abandonné	x	xx	xxx
CFPP NKEMBO	Libreville, province de l'Estuaire		x		xx	
CFPP CIADFOR	Libreville, province de l'Estuaire		x		xx	
CFPP KOULAMOUTOU			x		xx	
CFPP V. MIHINDOU mi NZAMBA (Tchibanga)	Tchibanga, province de la Nyanga		x		xx	
CFPP MAKOKOU	Makokou, province de l'Ogooué Ivindo		x		xx	
CFPP POG	Port-Gentil, province de l'Ogooué Maritime		x		xx	
CFPP OYEM			x		xx	
Lycée technique Omar Bongo	Libreville, province de l'Estuaire		x		xx	

Institut de Technologies d'Owendo	Libreville, province de l'Estuaire	X				XXX
Lycée Technique de Tchibanga			X			XX
Lycée Technique de Fougamou	Fougamou, province de la Ngounié		X			XX
Lycée Technique Jean Fidèle OTANDO de Port-Gentil	Port-Gentil, province de l'Ogooué Maritime		X			XX
Lycée Technique Fulbert BONGOTHA de Moanda	Mouanda, province du Haut Ogooué		X			XX
Lycée Technique Agathe OBENDZE de Franceville	Franceville, province du Haut Ogooué		X			XX
Lycée Technique Bernard OBIANG d'Oyem	Oyem, province du Woleu Ntem		X			XX
Lycée technique de Mouila	Mouila, province de la Ngounié		X			XX
Institut National de Formation d'Action Sanitaire et Sociale	Libreville, province due l'Estuaire		X			XX
Ecole interprovinciale de santé de Makokou	Makokou, province de l'Ogooué Ivindo	X				XX XXX
Ecole interprovinciale de santé de Mouila	Mouila, province de la Ngounié	X				XXX

xxx : très important (bâtiment à réhabiliter en totalité) **xx** : important (bâtiment nécessitant des améliorations) **x** : modéré (petits travaux à prévoir)

Localisation des établissements retenus pour la réhabilitation et l'extension



3 Contexte du projet

La Zone d'influence du projet (ZIP) couvre l'ensemble du territoire Gabonais s'étalant sur une superficie de 267 667 km² avec une population estimée à 1,7 M habitants en 2014 (1,8 au recensement de la population, février 2015). Les jeunes de moins de 15 ans représentent 38,4% de la population. Cette population est essentiellement urbaine car plus de 80% (2014) vivent dans des villes. C'est un pays à revenu intermédiaire un PIB par habitant en 2013 de 9 619 USD (DGT octobre 2014). Cependant, ses indicateurs sociaux sont plus proches de ceux des pays pauvres (environ 25% de la population vit en dessous de seuil de pauvreté).

Le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire général est d'environ 54% (2011-2014) alors que celui de l'enseignement technique et la formation professionnels au Gabon est d'environ 8%, traduisant la prédominance de l'enseignement général.

Le système d'enseignement technique et de formation professionnelle au Gabon comporte neuf (09) centres publics de formation et de perfectionnement professionnels (CFPP) et 13 établissements publics d'enseignement technique dont 12 de niveau secondaire (11 lycées techniques et une école nationale de commerce) et un établissement supérieur préparant au BTS (l'Institut des Technologies d'Owendo).

Le secteur est essentiellement caractérisé par :

- une vétusté des infrastructures et des plateaux techniques notamment au niveau des CFPP dont certains datent de 1964 ;
- une insuffisance de structures de formation à tous les niveaux de formation pour les ouvriers et ouvriers qualifiés (Bac Pro, BT, BEP, CAP), des techniciens ou cadre moyens (BTS), des techniciens supérieurs ou des ingénieurs ;
- une insuffisance des personnels pédagogiques en quantité et en qualité ;
- absence de conseillers pédagogiques et inspecteurs dans la formation professionnelle ;
- absence d'établissement support pour la formation professionnelle de niveau DTS (depuis la mutation de l'institut des cadres en Institut Supérieur De Technologie ;
- une insuffisance de concertation avec le milieu économique pour organiser les formations et faire évoluer les offres de formations afin de mieux répondre à la demande (faible employabilité des jeunes diplômés) ;
- un manque de données statistiques régulièrement collectées, traitées et officiellement publiés (annuaires statistiques) ; et
- une « dévalorisation » des formations techniques et professionnelles.

La zone d'impact direct du projet est limitée aux infrastructures à réhabiliter dont trois ne sont pas utilisés pour cause de vétusté.

Le projet bénéficiera directement aux 7972 jeunes dont 39% de femmes qui sont inscrits actuellement ainsi qu'à la population des différentes localités hébergeant les établissements à réhabiliter.

Taux de fréquentation dans les établissements à réhabiliter

N°	Etablissement	Effectif		Total	Pourcentage		Total
		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
1.	CFPP NKEMBO	133	17	150	88,67%	11,33%	100%
2.	CFPP CIADFOR	16	49	65	24,62%	75,38%	100%

3.	CFPP KOULAMOUTOU	93	110	203	45,81%	54,19%	100%
4.	CFPP V. MIHINDOU mi NZAMBA (Tchibanga)	42	83	125	33,60%	66,40%	100%
5.	CFPP MAKOKOU	14	76	90	15,56%	84,44%	100%
6.	CFPP POG	101	59	160	63,13%	36,88%	100%
7.	CFPP OYEM	45	50	95	47,37%	52,63%	100%
8.	Lycée technique Omar Bongo	1373	749	2122	64,70%	35,30%	100%
9.	Institut de Technologies d'Owendo	356	256	612	58,17%	41,83%	100%
10.	Lycée Technique de Tchibanga	178	36	214	83,18%	16,82%	100%
11.	Lycée Technique de Fougamou	246	77	323	76,16%	23,84%	100%
12.	Lycée Technique Jean Fidèle OTANDO de Port- Gentil	473	115	588	80,44%	19,56%	100%
13.	Lycée Technique Fulbert BONGOTHA de Moanda	293	99	392	74,74%	25,26%	100%
14.	Lycée Technique Agathe OBENDZE de Franceville	410	296	706	58,07%	41,93%	100%
15.	Lycée Technique Bernard OBIANG d'Oyem	329	68	397	82,87%	17,13%	100%
16.	Lycée technique de Mouila	348	377	725	48,00%	52,00%	100%
17.	Institut National de Formation d'Action Sanitaire et Sociale	392	613	1005	39,00%	61,00%	100%
18.	Ecole interprovinciale de santé de Makokou	0	0	0	0,00%	0,00%	0%
19.	Ecole interprovinciale de santé de Mouila	0	0	0	0,00%	0,00%	0%
Total général		4842	3130	7972	61%	39%	100%

4 Impacts bénéfiques et défavorables

4.1 Impacts environnementaux et sociaux positifs

Les impacts positifs du projet d'étendent au-delà de l'amélioration de l'état des infrastructures et des bâtis. Le programme dans son ensemble contribuera à l'amélioration significative de la formation professionnelle sanitaire et d'action sociale sur l'ensemble du territoire. Les impacts les plus importants concernent :

- l'amélioration du système éducatif gabonais en dotant les établissements professionnels d'un cursus scolaire et formatif comparable à ceux dispensés dans les institutions de formation de la sous région ;
- le développement du capital humain en générant une masse critique des techniciens compétents dans les domaines des Bâtiments Travaux Public, Electrotechnique, Maintenance industrielle etc. ;
- L'augmentation des capacités d'accueil en relation avec la réouverture des anciennes filières demeurées fermées faute de plateaux techniques ;
- L'insertion et réinsertion des jeunes dans le milieu professionnel ;
- Le Renforcement des compétences en entreprises ;
- L'accès à une formation continue de qualité pour les professionnels en exercices ;
- La vérification de L'adéquation formation –emploi ;
- La Multiplicité de l'offre de formation à travers le pays ;
- Augmentation du nombre de diplômé qualifié et compétitif ;
- Présence des équipements et d'infrastructures adaptés aux formations ;
- Nouvelles offres et opportunités d'emploi dans les différents secteurs d'activités ;
- Mis a disponibilité des nouveaux enseignants ;
- Réinsertion dans le circuit professionnel des jeunes désœuvrés ainsi que La diminution du taux de chômage

En ce qui concerne l'impact spécifique du projet sur le genre, outre le fait que les travaux bénéficieront temporairement à l'amélioration des femmes qui travaillent dans le secteur du petit commerce et restauration à travers des emplois salariés générés, le projet impactera positivement l'effectif des filles dans la formation professionnelle dont le taux a varié selon les dernières données entre 40,3% et 55% entre 2008 et 2016. Dans le cadre de la réhabilitation l'objectif sera de maintenir ce taux ou de l'améliorer.

4.2 Impacts environnementaux et sociaux négatifs

Les impacts négatifs du projet concernent essentiellement la phase de chantier ou construction qui induira des nuisances évaluées de mineurs à moyennes dues aux émission de poussières ponctuelles, bruits, émission de déchets solides et liquides, manœuvre sur les aires de construction, risques d'incidents/accidents et risques de propagation des MST/SIDA qui peuvent également s'étendre à la phase exploitation.

La liste détaillée des impacts générées et leur importance est fournie dans le tableau de synthèse.

5 Mesures de renforcement/atténuation et initiatives complémentaires

Le PGES a identifié des mesures d'atténuation et mitigation des impacts négatifs du projet. Les mesures concernent essentiellement l'application rigoureuse des bonnes pratiques de chantier et plus particulièrement les procédures internes de l'Agence Nationale des Grands Travaux et Infrastructures (ANGTI). Plus spécifiquement les procédures internes suivantes seront applicables :

Procédures applicables dans le cadre des travaux à réaliser

100 Documentation	200 Construction	300 Santé	400 Environnement
100 Orientation du PHSE de l'entreprise	200 Préparation aires de dépôt de site	300 Gestion et services médicaux	400 Contrôle de pollution
101 Orientation du PHSE de phase de construction	201 Atelier mécanique et de réparation	301 Blessures causées par la chaleur et le froid	401 Gestion de déchets
102 Orientation du plan de contrôle environnemental de construction (CECP)	202 Entreposage de Matériels	302 Bien être	
	203 Prévention et protection contre l'incendie	303 Contrôle de Substances Dangereuses	
	204 Planification et préparation	304 Bruit et vibration	
	204 Appendix 3 Briefing pré-tâche exemple	305 Manutention	
	205 Pratiques de travail sûres générales		
	206 Entretien		
	207 Equipement de protection individuel		
	208 Gestion d'engins et véhicules		
	209 Petits outils		
	210 Dessin de construction et gestion		
	211 Détection des réseaux enterrés		
	212 Tranchées et excavations		
	213 Opérations de fondations		
	214 Travail en hauteur		
	215 Echafaudage		
	216 Plateforme de travail		
	217 Monte personne		
	219 Plateforme légère		
	220 Toitures, surfaces fragiles et ouvertures		
	221 Travaux de levages (personnel et planification)		
	222 Opérations de levage (grue mobile et à tour)		
	223 Nacelle		
	224 Opérations de bétonnage		
	225 Stabilité des ouvrages		
	226 Gestion des espaces confinés		
	227 Opération de soudure		
	228 Sécurité électrique		

Par ailleurs, les clauses environnementales et sociales seront intégrées au dossier d'appel d'offre lors de la sélection de ou des entreprises en charge des travaux et un programme de sensibilisation aux MST/SIDA a été prévu. Les mesures préconisées sont détaillées dans le tableau récapitulatif.

Tableau de synthèse du PGES en phase de construction

Phase du projet	Composante environnementale	Activités	Impacts	Mesures préconisées
Travaux	Paysage/Faune et flore	- Débroussaillage	- Modification du paysage ; - Destruction de la petite végétation ; - Modification du microclimat	- Reboisement d'arbres ; - Création d'un arboretum
	Eaux de surfaces	-Décapage, terrassement, remblaiement, déblaiement	- création de stagnation d'eau, - comblement des plans d'eau	Choisir des milieux ou sites contrôlés pour l'apport de remblais ou le rejet de déblais enfin d'éviter leur drainage vers les cours d'eau.
	Sol		- Modification du relief, de la qualité, de la texture et de la structure des sols - Destruction des habitats et des microfaunes du sol	Remise en état : - Aplatissement des zones non utilisées servant de voie, - Régalage avec la terre arable les zones de végétation -Respecter les clauses environnementales prescrivant la remise en état du sol après le repli des chantiers
	Air		Emission des poussières	Humidifier progressivement les zones concernées
	Sol /Eau	Stockage des matériaux de construction	Pollution sol et eau	- Aménager des aires de stockage des produits liquides, des produits de vidange et de distribution de carburants ainsi que des lubrifiants en les bétonnant -Collecter les huiles usagées et les déchets pour recyclage ou élimination par des méthodes appropriées (incinération contrôlée) ;
	Santé et sécurité	Présence du chantier à proximité des résidences	Risque de santé (maladies respiratoires, MST, SIDA) et sécurité des résidents du secteur	-Mettre en œuvre les mesures d'atténuation de la pollution de l'air ; - Mettre en place des balises et panneaux de signalisation sur les chantiers en phase de travaux - Sensibilisation des travailleurs et des riverains aux différents risques. -Mettre à la disposition du personnel des EPI requis ; - Afficher des consignes de sécurité ; - Isoler les zones à risques
	Santé et sécurité	Accès au site, Création de voies et aménagement	-Risque d'érosion ; -Risque sur la sécurité des riverains	-Signaler les travaux et limiter la vitesse de circulation des engins et des véhicules ; -Tracer les pistes d'accès de manière à éviter formellement les zones sensibles à l'érosion ;

Santé et sécurité/ Air/Sol	Utilisation de la machinerie, circulation des engins, des Camions, et autres véhicules (amené et repli des matériaux et objets de démolition, extraction et transport des matériaux d'emprunt)	Augmentation des risques d'accidents (grande circulation) production du Bruit, Modification de la texture et de la structure du sol, Pollution de l'air (poussière)	l'entretien régulier des machines, des engins et des véhicules Mettre en place une signalisation adéquate Eviter autant que possible de travailler les fins de semaines Humidifier la zone concernée
Air/Eau/ Sol/Paysage	la construction des équipements la construction des infrastructures de drainage l'aménagement des aires de sport l'aménagement paysager l'aménagement des espaces expérimentaux	AIR (Poussières) EAU (creusage de lits, pollution de l'eau, érosion, inondation)	Humidifier la zone concernée et éviter l'émission de poussières Enlever les matériaux la fin des travaux Nettoyer le chantier Protéger les sources d'eau naturelles et la nappe, Eviter le déversement du carburant et des huiles sur le site, dans les cours d'eau et plan d'eau Prévoir la collecte des eaux pluviales et stocker pour usage (chasse, arrosage, nettoyage) :
Air	Extraction et transport des matériaux d'emprunt	Nuisance sonore Poussière	- couvrir les matériaux pulvérulents entreposés ou en cours de transport ; - Limiter l'horaire des travaux.
Eau	Prise d'eau et approvisionnement en eau	Risque de manque en eau pour d'autres usages	Réglementer le prélèvement d'eau par les entreprises dans les plans d'eau
Sol/ Eau	Production des déchets solides et/ou liquide	Pollution sol et eau dégradation du cadre de vie par les rejets anarchiques des déchets solides et liquides des chantiers	- Collecter les huiles usagées et les déchets pour recyclage ou élimination par des méthodes appropriées (incinération contrôlée) ; - Aménager des aires de stockage des déchets solides et s'abonner aux systèmes de collecte des déchets solides auprès de la municipalité - construire des systèmes autonomes de traitement des eaux usées et excréta par son personnel ;
Santé et sécurité	Présence de la main d'œuvre	risques de développement des maladies diverses et les IST/SIDA du fait de la présence des personnes exogènes à la population locale	-Organiser les visites médicales des ouvriers ; - Sensibiliser les ouvriers et les populations riveraines par rapport aux risques de propagation des IST / SIDA ; -Mettre gratuitement les préservatifs à la disposition des ouvriers.

Tableau de synthèse du PGES en phase d'exploitation

Phase du projet	Eléments environnementaux	Activités	Impact prévisibles	Mesures préconisées
Exploitation	Air/ Eau	Gestion des déchets solides et liquide	Pollution air/eau	<p>Stocker les déchets sous abris dans des coffres et poubelles ;</p> <p>Stocker toutes les matières polluantes (hydrocarbures, etc.) sous rétention ;</p> <p>Rendre le sol étanche ;</p> <p>Enlèvement périodique des déchets.</p> <p>Former le personnel sur la gestion des déchets</p> <p>Stockage et rejet vers un dépôt contrôlé</p> <p>Incinération</p>
	Air / Sol/ Eau	Gestion des déchets liquides Rejets des eaux usées	<p>Pollution du sol</p> <p>Pollution de l'eau</p> <p>Emission des odeurs</p> <p>Pollution air/eau</p>	<p>Aménager des collecteurs d'eaux usées</p> <p>Construction d'une station d'épuration</p> <p>Epurier et contrôler la qualité des eaux usées avant leur rejet ;</p> <p>Aménager un muret de rétention autour des points de stockage des produits liquides ;</p> <p>Traitement par des stations d'épuration appropriées et valorisation des sous-produits de l'épuration</p> <p>Réduction de l'utilisation des produits dangereux.</p>
	Eau	Entretien des équipements	Pollution des eaux/pression sur les ressources	<p>Récupérer les eaux de pluie pour l'irrigation des espaces verts ;</p> <p>Réduction de l'utilisation de produits dangereux</p> <p>Installation de régulateurs de débit sur les robinets</p> <p>Etablir des fiches techniques de suivi et formation du responsable</p> <p>Stockage des produits chimique dans un lieu sécurisé</p>
	Santé et Sécurité		Risque d'accidents	<p>Mettre des panneaux de signalisation et aménager les ralentisseurs de vitesse ;</p> <p>Utilisation des nacelles et/ou échafaudages conformes pour les travaux d'entretien en hauteur.</p>
	Santé et sécurité	Présence et cohabitation étudiant(e)s et populations locales	Risques de développement des MST /SIDA	<p>Sensibiliser les étudiants et les populations riveraines par rapport aux risques de propagation des IST / SIDA et des IRA;</p> <p>Mettre à bas prix ou gratuitement les préservatifs à la disposition des étudiants et des riverains.</p>

6 Programme de suivi environnemental et social

6.1 Programmes de surveillance environnementale

La surveillance environnementale est une activité d'inspection, de contrôle et d'intervention visant à vérifier que toutes les exigences et conditions en matière de protection de l'environnement sont effectivement respectées avant, pendant et après les travaux. Dans le cadre de la réhabilitation, et extension des infrastructures d'accueil et équipements, elle portera essentiellement sur les aspects suivants :

- la mise en place des mesures environnementales et sociales prévues : vérifier si les mesures environnementales et sociales identifiées lors des différentes phases du projet sont appliquées ;
- le respect des engagements de l'Entreprise, basé sur la vérification des clauses environnementales du marché des travaux ;
- le respect des législations et réglementations en vigueur : vérifier que toutes les dispositions juridiques relatives aux éléments de l'environnement (air, sol, eau, faune, flore, gestion des déchets...) sont mises en œuvre comme prévu.

La responsabilité de la surveillance incombe au promoteur, en l'occurrence la cellule de suivi du projet de la DGFP. La surveillance sera assurée quotidiennement par la Mission de Contrôle qui disposera d'un Expert Environnementaliste en son sein, le cas échéant.

6.2 Programmes de suivi environnemental

Le suivi environnemental est une activité d'observations et de mesures à court, moyen et long termes qui vise à déterminer les impacts réels les plus préoccupants du projet comparativement aux pronostics d'impacts réalisés lors de l'évaluation environnementale afin de pouvoir apporter, le cas échéant, les correctifs nécessaires aux mesures d'atténuation préconisées.

Cette tâche sera animée sur le terrain par la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN), qui dispose des compétences techniques.

En phase des travaux et d'exploitation, il s'intéressera à l'évolution des caractéristiques sensibles de certains récepteurs d'impacts affectés par le Projet. Il s'agira entre autres de :

- Effectivité de l'insertion de clauses environnementales dans les dossiers d'exécution ;
- Efficacité des systèmes d'élimination des déchets issus des travaux de chantier ;
- Nombre d'entreprises respectant les dispositions environnementales dans leurs chantiers ;
- Niveau d'application des mesures d'atténuation environnementales et sociales ;
- Nombres d'acteurs sensibilisés en santé et en gestion environnementale et sociale ;
- Niveau de lutte contre la dégradation des sols ;
- Niveau de lutte contre la dégradation/restauration de la flore ;
- Niveau de prise en compte de la santé et la sécurité des employés ;

Les éléments de suivi socio-environnemental sont détaillés dans le tableau ci-après.

Programme de suivi environnemental

Récepteur d'impact	Elément de suivi	Indicateur de suivi	Responsable	Période	Fréquence
Sols	Pollution	Comportement de la végétation herbacée sur les sites des chantiers, des bases logistiques et des différents dépôts après repli Contaminations diverses des sols	Comité de Suivi	Pendant et après les travaux	Mensuelle en phase de travaux Annuelle en phase d'exploitation
Flore	Végétation de compensation	Taux de réussite du reboisement	Comité de Suivi	Pendant et après les travaux	Semestrielle
Santé/sécurité	Accidents	Nombre d'accidents enregistrés en phase des travaux. Nombre et fréquence des chutes et autres incidents en phase d'exploitation.	Comité de Suivi	Pendant et après les travaux	Mensuelle en phase de travaux Annuelle en phase d'exploitation

7 Consultations publiques et diffusion de l'information

Au cours de la mission d'évaluation courant Octobre 2016, les consultations participatives avec les parties prenantes ont permis de confirmer les options et d'aider à l'orientation de l'approche pour la mise en œuvre. Cela a permis de définir des modes opératoires adaptés : recours à l'Assistance technique, prestations de services avec les ONG, etc. Toutes les catégories des parties prenantes ont été consultées (administrations centrales, collectivités locales, les partenaires techniques) pour s'assurer de la faisabilité du programme.

Différentes réunions restreintes, élargies ont été organisées avec des séances de débriefing aux administrations concernées. Le processus d'élaboration du PGES a adopté la même approche. Cette approche participative qui a porté ses fruits sera poursuivie pendant la mise en œuvre des activités du projet. Le calendrier des personnes rencontrées et les points de discussion sont résumés dans ce qui suit.

Calendrier des personnes et autorités rencontrées et consultées

<u>Date</u>	<u>Heure</u>	<u>Activité</u>	<u>Points discutés</u>
Lundi 03 Octobre 2016	08h 30 09h 30	Rencontre avec la Direction Générale du Formation Professionnelle et le Directeur de la Formation Continue	Présentation des termes de références de l'évaluation environnementale du programme Echanges sur l'état des lieux de la formation professionnelle et du programme en cours d'élaboration Principaux besoins en formation professionnelle
Mercredi 05 Octobre 2016	08h 30 11h 30	Rencontre avec des Ingénieurs en génie civil en Ingénieurs en structure	Présentation du programme et principales attentes en matière de réhabilitation et extension infrastructures académiques

	11h30 13h00	Rencontre avec des Ingénieurs QHSE sur chantiers similaires du BTP	Présentation du programme et principales mesures de sécurité à mettre en œuvre
Jeudi 06 Octobre 2016	09h 30 10h 30	Rencontre avec le Proviseur du Lycée Technique National Omar Bongo	Présentation des termes de références de l'évaluation environnementale du programme Echanges sur l'état des lieux des structures d'accueil et du matériel de formation Principales attentes du programme et curricula envisagé Principales difficultés et besoins ...etc.
	10h 45 11h 30	Rencontre avec le Directeur Général de l'Institut de Technologies d'Owendo	
	12h30 13h15	Rencontre avec le Directeur du CFPP Nkembo	
	13h30 14h15	Rencontre avec le Directeur du CIADFOR	
Vendredi 07 Octobre 2016	09h 30 11h 30	Rencontre avec la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature	Présentation des termes de références de l'évaluation environnementale du projet Echanges sur les objectifs, le déroulement de la mission et la programmation
Lundi 10 Octobre 2016	08h 30 09h 30	Rencontre avec le Proviseur du Lycée Technique de Tchibanga	Présentation des termes de références de l'évaluation environnementale du programme Etat des lieux de la formation en santé Echanges sur l'état des lieux des structures d'accueil et du matériel de formation Principales attentes du programme
	10h 00 11h 30	Rencontre avec le Directeur du CFPP V. MIHINDOU mi NZAMBA de Tchibanga	
Mardi 11 Octobre 2016	08h 30 09h 30	Rencontre avec le Directeur de l'Ecole interprovinciale de santé de Mouila	Présentation des termes de références de l'évaluation environnementale du programme Etat des lieux de la formation en santé Echanges sur l'état des lieux des structures d'accueil et du matériel de formation Principales attentes du programme
	10h 00 11h 30	Rencontre avec le Proviseur du Lycée technique de Mouila	
	12h 00 13h 30	Rencontre avec le Proviseur du Lycée technique de Fougamou	
Jeudi 13 Octobre 2016	08h 30 09h 30	Rencontre avec le Proviseur du Lycée Technique Bernard OBIANG d'OYEM	Présentation des termes de références de l'évaluation environnementale du programme Echanges sur l'état des lieux des structures d'accueil et du matériel de formation Principales attentes du programme
Vendredid 14 Octobre 2016	10h 00 11h 30	Rencontre avec le Directeur de l'Ecole interprovinciale de santé de Makokou	Présentation des termes de références de l'évaluation environnementale du programme Etat des lieux de la formation en santé Echanges sur l'état des lieux des structures d'accueil et du matériel de formation Principales attentes du programme
	12h 00 13h 30	Rencontre avec le Directeur du CFPP Makokou	

Samedi 15 Octobre 2016	10h 00 11h 30	Rencontre avec le Proviseur du Lycée Technique Agathe OBENDZE de Franceville	Présentation des termes de références de l'évaluation environnementale du programme Echanges sur l'état des lieux des structures d'accueil et du matériel de formation Principales attentes du programme
	13h 00 14h 30	Rencontre avec le Proviseur du Lycée Technique Fulbert BONGOTHA de Moanda	
Lundi 17 Octobre 2016	09h 30 10h 30	Rencontre avec le Directeur du CFPP Koulamoutou	Présentation des termes de références de l'évaluation environnementale du programme Echanges sur l'état des lieux des structures d'accueil et du matériel de formation Principales attentes du programme Echanges sur les besoins de réhabilitation, extension et équipements du centre de formation du personnel de santé
Mercredi 19 Octobre 2016	08h 30 09h 30	Rencontre avec le Directeur Général de l'INFASS	
	10h 00 11h 30	Rencontre avec le Directeur du CFPP Basile ONDIMBA	
Jeudi 20 Octobre 2016	08h 30 09h 30	Rencontre avec le Directeur du CFPP Port-Gentil	Présentation des termes de références de l'évaluation environnementale du programme Echanges sur l'état des lieux des structures d'accueil et du matériel de formation Principales attentes du programme
Vendredi 21 Octobre 2016	10h 00 11h 30	Rencontre avec le Proviseur du Lycée Technique Jean Fidèle OTANDO de Port-Gentil	

8 Arrangements institutionnels et exigences en matière de renforcement des capacités

Une charte de responsabilité présente les différentes implications des parties prenantes dans la mise en œuvre du PGES.

- **Maîtres d'ouvrages** : La cellule de Coordination du projet est la DGFP, assure, par délégation, la Maîtrise d'Ouvrage du projet. Elle est chargée de veiller à la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales décrites, en les prenant en compte dans le contrat de marché de travaux de l'Entreprise. Elle veillera à l'exécution du Plan de Gestion Environnementale et Sociale.
- **Le responsable environnement de et/ou des entreprises adjudicataires** : L'Entreprise a la responsabilité d'appliquer effectivement et efficacement les prescriptions environnementales et sociales. Elle établira en début de chantier un plan de protection de l'environnement qui lui permettra d'exécuter de façon concrète les mesures préconisées dans le PGES. Ce plan sera approuvé par la Mission de Contrôle après vérification de sa conformité au PGES.. Ce responsable rend compte de ses réalisations par le biais de rapports d'avancement et de suivi environnemental.
- **L'ingénieur du contrôle et du suivi environnemental** : Le Ministère en charge de la formation professionnelle, en collaboration avec la Cellule du projet à la DGFP et probablement avec l'ANGTI assurent la supervision de la Mission de Contrôle, en ce qui concerne particulièrement le suivi du respect de la procédure et des réglementations en vigueur. La DGFP confie la mise en œuvre des mesures environnementales au titulaire des travaux, elle contrôle l'application de ces mesures environnementales par l'entreprise et l'effectivité du contrôle exercé par la Mission de contrôle et invite également la DGEPN à prendre une part active aux visites communes de chantier.

Le suivi environnemental de la mise en œuvre du PGES sera assuré est en principe assuré par la DGEPN du Ministère en charge de l'Environnement, qui dispose d'un personnel compétent dans le domaine. Elle fera partie du Comité de Pilotage.

Afin d'assurer une gestion efficace des aspects environnementaux et sociaux, les membres de la Cellule du projet à la DGFP bénéficieront d'une formation en suivi environnemental et social du projet. Les implications financières de cette formation sont prises en compte dans le budget du projet.

9 Estimation des coûts

Le tableau ci-après récapitule les coûts de mise en œuvre des mesures socio-environnementales. Ces coûts s'élèvent au total à 825 700 000 de F CFA, dont 151 000 000 F CFA seront à charge du Maître d'ouvrage et 674 700 000 F CFA réparti entre les coûts à charge des différentes entreprises adjudicataires. Il est à souligner que ce coût représente une estimation réaliste du Consultant.

Coût du PGES

Désignation	Entreprise	Maître d'œuvre
Mesures concernant les études et investigations à caractère environnemental et social	65 000 000	38.000.000
Elaboration d'une politique de transparence de recrutement	-	
Compensation de la perte des ressources végétales	10 250 000	
Mesures concernant l'altération des sols	-	
Limitation de la pollution par les déchets produits tout au long du projet	79 600 000	
Limitation des émissions de poussières et de gaz toxique	-	
Limite de la pollution et de l'érosion du sol et du sous-sol	-	
Limitation de la pollution et contamination accidentelles par les hydrocarbures et autres produits dangereux	45 600 000	
Limitation des bruits et protection des employés	-	
Remise en état des aires affectées par le chantier	144 000 000	
Equipements et services de l'entreprise pour la sécurité des employés	292 000 000	
Services pour la santé des travailleurs	93 000 000	
Mesures concernant la lutte contre la dégradation de la qualité de l'air	-	
Suivi environnemental		86 000 000
Total partiel	674 700 000	151 000 000
Total général	825 700 000	